



# MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 14/12/2020  
Reçu en préfecture le 14/12/2020  
Affiché le  
ID : 095-219500543-20201204-65\_2020-DE

## EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°65

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b> 26/11/2020	L'an deux mille vingt Le quatre décembre deux mille vingt à dix huit heures et quarante cinq minutes
<b>DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC</b> 26/11/2020	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de <b>M. BAZOT Ludovic, maire de la commune</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>  En exercice : 11 Présents : 9 Absent(s) : 2 Votants : 10	<b>Étaient présents</b> : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Olivier MAUGER– Olivier FLIGNY- Guillaume LEVEQUE – Laurent RONDEAU – Isabelle ROBERT.  <b>Absent représenté</b> : Monsieur José MATIAS CARVALHO DE MOURA (pouvoir donné à Mme Isabelle ROBERT)  <b>Absent</b> : Monsieur Sylvain GUICHARD  <b>Secrétaire de séance</b> : Monsieur Alain PIGEONNIER  <b>Le quorum</b> étant atteint durant toute la délibération
<b>DÉLIBÉRATION N°65</b>  <b>OBJET :</b> <b>Droit de préemption, parcelle A539 – A542 – 08 Grande rue</b>	Vu la délibération 13 /2020 attribuant les délégations données au Maire.  Considérant que le droit de préemption urbain doit être soumis au vote du Conseil Municipal.  Vu la demande en date du 18/11/2020 par laquelle l’office notarial Claude Destame à Colombes demande la déclaration d’intention d’aliéner pour la vente du terrain sis 08 Grande rue, cadastré section A 539 et A 542.  Vu le délai de décision devant être pris suivant les deux mois de la demande.  Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au <b>vote à main levée</b> à la demande de la majorité des conseillers :  Adoption à l’unanimité de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les parcelles A 539 et A 542.

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :  
Grande Rue Prolongée  
95750 LE BELLAY EN VEXIN  
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : [mairie@lebellayenvexin.com](mailto:mairie@lebellayenvexin.com)  
Site : [www.lebellayenvexin.fr](http://www.lebellayenvexin.fr)  
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)  
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30





# MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 14/12/2020

Reçu en préfecture le 14/12/2020

Affiché le

ID : 095-219500543-20201204-65\_2020-DE

Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 07/12/2020

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Maire,

**Ludovic BAZOT**

CACHET MAIRIE



Liberté • Égalité • **Fraternité**



Adresse :  
Grande Rue Prolongée  
95750 LE BELLAY EN VEXIN  
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : [mairie@lebellayenvexin.com](mailto:mairie@lebellayenvexin.com)  
Site : [www.lebellayenvexin.fr](http://www.lebellayenvexin.fr)  
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)  
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30

